

SYNDICATS DES DOUANES CGT - CFDT - FO - SNCD - SOLIDAIRES BRETAGNE

L'AMPUTATION DE LA DOUANE

Au cours du groupe de travail du 6 juin 2006, le Directeur Régional a fait connaître aux représentants syndicaux et aux délégués des recettes de Bretagne son plan de réforme pour le service des opérations commerciales. Le schéma qui n'est pas le plan définitif a toutefois l'approbation de la direction générale.

Et ce n'est pas piqué des hannetons !!!!

De toutes les réformes que nous venons de connaître depuis trois ou quatre ans, celle ci est la plus cinglante parce qu'elle supprime 30 emplois dans la direction de Bretagne.

Ne nous y trompons pas, cette réforme pourrait bien définitivement emporter la DGDDI dans son sillage destructeur.

Des bureaux de douanes vont disparaître, des zones géographiques importantes seront bientôt vides de présence douanière. Les conséquences sur l'organisation de notre administration sont incalculables : des divisions, des directions sont concernées et disparaîtront, sans compter les inévitables ajustements en terme de gestion par exemple (poids des AG).

Les organisations syndicales dénoncent depuis le début cette réforme dont le seul but est de rendre des emplois au ministère sans se soucier des structures, des besoins des opérateurs et ... des agents... puisque le volet « traitement social de la réforme » semble être la dernière préoccupations de nos dirigeants.

Le but semble déjà atteint pour cette année.

Toutefois, l'enveloppe des emplois rendus s'évaluerait entre 2000 et 3000 emplois à l'horizon 2011. Dans ce contexte, la carte proposée subira à nouveau les coups de faux de la DG à l'horizon 2008-2011.

Soyons clairs, les bureaux dits principaux peuvent compter sur une certaine pérennité. Le sort des bureaux dits secondaires ou spécialisés est extrêmement délicat et précaire.

L'impact sur les opérateurs est incalculable. La DG mise l'essentiel de sa réflexion sur DELTA D, dont la finalisation n'est toujours pas achevée. La DG parie des gains de productivité et entame une réforme gigantesque et destructrice sur un outil qui n'est pas au point.

Quid des efforts de la DGDDI pour assurer un service public de proximité, quel respect pour nos PMI/PME pour lesquelles un rapport humain régulier est essentiel, que penser du sort de tous nos opérateurs (débitants de tabacs, débitants de boissons, opérateurs des contributions indirectes, transporteurs, chantiers navals ...) ?

Cette réforme concerne également tous les agents des douanes. La DG a compris que les réformes devaient être réalisées de façon fragmentaire et pas de façon globale.

30 emplois supprimés sur l'autel des gains de productivité....

La nouvelle implantation des services OPCO de la direction de Bretagne est la suivante :

LES SUPPRESSIONS

- ↪ CRD de VANNES
- ↪ CRD de QUIMPER
- ↪ Antenne de MORLAIX
- ↪ Antenne de DINARD
- ↪ Division du MORBIHAN

DEUX BUREAUX PRINCIPAUX

- ↪ CRD de RENNES
- ↪ CRD de BREST

TROIS BUREAUX DE CONTROLE (ex secondaires)

- ↪ CRD de LORIENT
- ↪ CRD de SAINT MALO
- ↪ CRD de SAINT BRIEUC

DEUX POLES SPECIALISES

- ↪ SAINT BRIEUC: TSVR, TIPP et TGAP
- ↪ LORIENT : DAFN

LA RECETTE REGIONALE

Au siège de la direction, elle assure le pôle comptable de la direction. Pour ce faire, son effectif est doublé (14 au lieu de 7).

UNE CREATION

↪ **LE SERVICE REGIONAL d'AUDIT**

Sur l'échelonnement de la réforme, nous n'avons pas eu de réponses claires et fermes puisque la DG doit encore rendre des arbitrages. Le calendrier sera connu ultérieurement.

Face à cette situation, les syndicats des douanes appellent les personnels douaniers à réagir fermement. Et notamment, à l'occasion du prochain groupe de travail national qui aura lieu le 15 juin 2006 à Paris.

Journée d'arrêt de travail de 24 heures
Fermeture des bureaux
Manifestation devant la DG des Douanes

Tous les moyens appropriés doivent être mis en œuvre pour arrêter le directeur général des douanes dans la casse de notre outil de travail (interpellation des élus locaux, presse...).

Le feu est dans la maison, ne le laissons pas nous étouffer !!!!

Pour info : NANTES : - 25 emplois / POITIERS : - 32 emplois

<i>services</i>	<i>propositions</i>	<i>Effectif actuel</i>	<i>Effectif proposé</i>	<i>Incidences immobilières</i>	<i>Calendrier et modalités</i>
SRA Bretagne	Création (au PAE)	0	<u>3(AG)</u>	sans	2007
RR Bretagne	Pôle comptable régional	7	14	sans	transferts progressifs compétences et emplois
RP Rennes	Bureau principal	29	27	Etat des locaux justifiant un relogement	transferts progressifs compétences et emplois
RP Saint Malo	Bureau de contrôle	13	7	sans	transferts progressifs compétences et emplois
Antenne de Dinard	suppression	2	0	Résiliation bail	2007
RP Saint Briec	Bureau de contrôle + pôle spécialisé TSVR-TIPP, TGAP.	19	17	sans	transferts progressifs compétences et emplois
RP Brest	Bureau principal	20	26	sans	transferts progressifs compétences et emplois
Antenne de Morlaix	suppression	5	0	Résiliation bail	2007; <u>2 emplois transformés en SU et transférés à Roscoff BSI (mission RFL)</u>
RP Quimper	suppression	15	0	Résiliation bail	transferts progressifs compétences et emplois
Division Morbihan	suppression	<u>3 (AG)</u>	0	À restituer aux Domaines	Conditionné par réalisation des transferts
RP Lorient	Bureau de contrôle + pôle spécialisé Navigation	18	21	sans	transferts progressifs compétences et emplois
RP Vannes	suppression	16	0	Résiliation bail	transferts progressifs compétences et emplois
total		144 CO <u>+ 3 AG</u>	112 CO <u>+ 3 AG</u> <u>(+2 SU)</u>		